



**fccq** | Fédération des chambres  
de commerce du Québec



**Communiqué  
Pour diffusion immédiate**

## **Libre-échange avec l'Union européenne La FCCQ salue la nomination de Pierre Pettigrew**

**Montréal, le 24 août 2016** – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) salue la nomination de Pierre Pettigrew, à titre d'envoyé spécial du Canada qui sera chargé de promouvoir, ici et à l'étranger, l'accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne (UE). L'expérience de M. Pettigrew en matière d'affaires étrangères et de commerce international fait de lui un candidat tout désigné pour ce poste.

« Pour les entreprises du Québec et du Canada, l'accord de libre-échange avec l'Union européenne est une occasion privilégiée de non seulement rejoindre un immense marché, mais aussi de diversifier leurs clients, ce qui pourrait permettre d'améliorer leur compétitivité », a déclaré M. Stéphane Forget, président-directeur général par intérim de la FCCQ.

Pour la FCCQ, nos entreprises doivent demeurer compétitives dans une économie mondiale qui connaît de profondes transformations qui ont des impacts sur notre économie.

La FCCQ estime que le Québec possède la robustesse, le savoir-faire, l'expertise et l'ambition qui lui permettraient de tirer pleinement profit de cet accord avec l'UE. Depuis plus de vingt ans, nos expériences en matière de libre-échange et d'accords économiques bilatéraux nous prouvent qu'ils sont des occasions d'accroître notre richesse collective, puisqu'ils donnent accès à de nouveaux marchés pour nos entreprises et nos manufacturiers et permettent une création de valeur profitable à l'ensemble de la société.

« Compte tenu de tous ces avantages pour notre économie, la FCCQ entend contribuer de diverses façons aux démarches canadiennes et québécoises pour favoriser la ratification de cet accord et offre, à cet égard, son entière collaboration aux gouvernements » a conclu Stéphane Forget.

### **À propos de la FCCQ**

Grâce à son vaste réseau de plus de 140 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 60 000 entreprises et 150 000 gens d'affaires exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

-30-

**Renseignements :**  
Michel Philibert

Directeur des communications  
Fédération des chambres de commerce du Québec  
514-844-9571, poste 3242  
Cell : 514 629-4468  
[michel.philibert@fccq.ca](mailto:michel.philibert@fccq.ca)